

L'Insee Bretagne publie l'étude "**Parmi les actifs occupant un emploi en Bretagne, plus d'un sur trois réside et travaille dans la même commune**"

Insee Analyses Bretagne n° 125

Un actif sur deux parcourt moins de 10 km pour aller travailler

- En 2019, résider et travailler dans la même commune est le quotidien de 35 % des actifs en emploi en Bretagne.
- Plus de la moitié d'entre eux résident à moins de 10 km de leur lieu de travail. À l'inverse, 17 % d'entre eux résident à 25 km ou plus.
- En moyenne, les actifs travaillant en Bretagne parcourent 12,8 km pour se rendre sur leur lieu de travail depuis leur domicile.

Dans les grandes agglomérations, des distances plus élevées pour aller travailler dans le pôle

- Dans les grandes aires d'attraction des villes (AAV), les actifs travaillant dans le pôle résident plus loin, en particulier à Vannes, Rennes et Quimper. Dans ces trois pôles, le taux de couverture de l'emploi (rapport du nombre d'emploi sur le nombre d'actifs occupés résidents) y est le plus élevé.
- Dans les couronnes des AAV, le nombre d'actifs occupés résidents est supérieur au nombre d'emplois. Les distances moyennes sont donc moins élevées, en particulier à Saint-Malo, Quimper et Vannes.
- Les actifs en emploi ayant emménagé récemment l'ont fait plus fréquemment dans le pôle de l'AAV. C'est moins le cas à Saint-Malo où la part de résidences secondaires est élevée.

De forts contrastes en dehors des grandes agglomérations

- Dans les territoires industriels du centre Bretagne, plus éloignés des grands pôles urbains, les distances parcourues sont plus grandes.
- Sur le littoral nord, dans les AAV de Lannion et de Tréguier, la part des actifs éloignés de leur lieu de travail est la plus faible. Les artisans et commerçants y sont surreprésentés.



Relations presse **Christelle Marcault**
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr